



# L'écrivain public

Vous pouvez solliciter l'écrivain public pour vous accompagner dans vos démarches et formalités administratives qu'il s'agisse de rédiger un courrier ou de compléter un formulaire.

Les permanences se déroulent sur **rendez-vous** à fixer auprès du CCAS en Mairie ou d'un des 3 centres socioculturels.

#### Dans les 3 centres socioculturels, sur rendez-vous :

#### > Centre socioculturel Annette Moro

Le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h 18, square G. Sand

Tél.: 01 30 69 19 66

## > Centre socioculturel les Merisiers

Le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h 6, rue Eugène Pottier

Tél.: 01 30 16 48 80

#### > Centre socioculturel Michel Luxereau

Le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h 19 bis, rue Jean Zay

Tél.: 01 30 69 18 48

## Au Centre communal d'action sociale - Hôtel de ville, sur rendez-vous :

Le lundi 13h30 à 19h30 Le vendredi de 13h15 à 17h. 1, place de la République Tél. : 01 30 69 18 48

# **Contact**

#### Centres socio-culturels

Mairie de Trappes 1, place de la République 78190 Trappes 01 30 69 18 77

Lundi 8h45-12h et 13h-16h, mardi au vendredi: 8h45-12h et 14h-17h

## Centre communal d'action sociale

Mairie de Trappes 1, place de la République 78190 Trappes 01 30 69 18 40

Lundi 14h-19h30, mardi au vendredi: 8h45-12h et 14h-17h